



Édito



Lors du 1er tour des élections municipales organisé le dimanche 15 mars, la liste « Villeneuve avec passion » conduite par Patrick Pascal a obtenu 15 sièges. Le contexte sanitaire lié à la crise du coronavirus a décalé l'installation du nouveau conseil municipal. Lors de la séance d'installation du 25 mai, Patrick Pascal a été élu maire de la commune pour un mandat de 6 ans. Au cours de cette séance inaugurale, le maire a prononcé un discours dont vous trouverez les extraits marquants. Ce premier numéro de votre nouveau magazine d'information municipal, **Villeneuve Infos**, vous présente également la composition des commissions municipales et extra-municipales, un retour sur la gestion de la crise du coronavirus par la municipalité et des informations sur l'école, la vie culturelle et le cadre de vie. L'équipe de **Villeneuve Infos** vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée de septembre.



Mr Le Maire, Patrick Pascal en présence de Louis Marrassé qui a présidé le premier conseil municipal.



Le nouveau conseil municipal au grand complet

Discours d'investiture

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois,

Tout d'abord je souhaite vous remercier pour la confiance que vous avez témoignée à notre liste et remercier les élus qui viennent de m'élire comme Maire pour un deuxième mandat.

La participation a été plus faible qu'à l'accoutumée mais la légitimité est demeurée intacte.

C'est avec une grande émotion que j'endosse aujourd'hui ce nouvel habit de premier magistrat de notre village dans les conditions du huis clos pour des raisons évidentes que vous connaissez toutes et tous.

Nous serons les élus de toutes et de tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de dialogue et je m'engage à conduire avec notre équipe les affaires de la commune dans l'intérêt général et la satisfaction du plus grand nombre.

J'adresse mes remerciements à Louis MARRASSE qui a présidé l'ouverture de nos travaux, ainsi qu'à nos collègues élus sortants pour le travail accompli durant le mandat précédent.

J'entends associer ce mandat aux valeurs de courage, de loyauté et de tolérance parce qu'elles constituent les fondements de la vie en groupe que je sais partagés par vous tous.

Par ailleurs, je souhaite que soient respectées quelques règles simples de fonctionnement interne, garantes de la cohésion du conseil, que nous serons amenés à préciser dans les semaines à venir.

Je serai un maire présent mais, tout en assumant pleinement les responsabilités qui m'incombent, je ferai de la délégation et de la répartition équilibrée des tâches et des missions une règle, avec pour corollaire un suivi d'exécution exigeant, car il y va de la crédibilité de l'action municipale et du service public.

Je sais pouvoir compter sur des adjoints et des conseillers animés d'un esprit d'équipe, disponibles et compétents.

Je compte beaucoup également sur le personnel communal, que j'entends responsabiliser encore davantage dans ses fonctions, car c'est un véritable acteur de l'action municipale, compétent, fin connaisseur des rouages de la commune, des besoins des usagers, et nous devons, à ce titre, savoir l'écouter.

Des commissions, dont nous allons décider la création, seront chargées d'accompagner notre action quotidienne.

« Je serai un maire présent mais, tout en assumant pleinement les responsabilités qui m'incombent »

« Extrait du discours d'investiture prononcé par Mr le Maire Patrick PASCAL, Le 25 mai 2020 »

« Nous serons les élus de toutes et de tous, dans un esprit de respect d'écoute et de dialogue »

Des consultants externes pourront être associés à certaines de ces commissions, dans les domaines où l'expertise que ne possèdent pas les élus est requise, car notre commune a besoin de toutes les énergies et ce recours à la société civile dans une démarche participative enrichira forcément le débat.

Nous avons préparé pour les 6 ans à venir une feuille de route enthousiasmante mais exigeante qui va nécessiter la mise en commun de tous nos savoir-faire.

Notre responsabilité est à la hauteur des espoirs que nous avons suscités. Ensemble, nous allons nous employer, pour notre bien commun :

A réaliser, du mieux que nous pourrons, les équipements dont notre commune a besoin.

A faciliter la vie quotidienne des habitantes et des habitants.

A permettre à tous de vivre en bonne intelligence et de participer au dynamisme dont nous avons besoin en plaçant la concertation au cœur de nos priorités.

Et enfin, à préparer le meilleur avenir pour notre commune, pour nous, demain, et pour nos enfants.

Le devenir de notre commune dépend aussi étroitement de la qualité des relations que nous entretiendrons avec les services de l'Etat, la Communauté Urbaine, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et les instances extérieures et je m'attacherai à maintenir les liens cordiaux que nous entretenons déjà.

Mon objectif sera de fédérer, de rassembler, d'écouter, de partager, de dynamiser et, plus que tout, de construire ensemble.

Oui, je vous appelle en ce jour d'installation du Conseil Municipal au travail, un travail au profit du service public, des habitants de notre village, qui devra constituer notre fil rouge à ne jamais perdre de vue si nous voulons que nos concitoyens nous gardent leur confiance et ne désespèrent pas de leurs élus comme on le constate trop souvent ailleurs aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.

Vive la république et vive Villeneuve.



Patrick
PASCAL

Villeneuve au temps du confinement

Depuis l'annonce de la fermeture des écoles le 13 mars, la vie quotidienne à Villeneuve a été profondément modifiée par la crise sanitaire.

Fermeture de l'école, de la mairie, du cimetière, de la bibliothèque, des salles municipales, suspension de toutes les activités associatives, culturelles et sportives, report de l'installation du nouveau conseil municipal, cérémonie du 8 mai à huis clos.

Villeneuve Infos revient sur les principales initiatives prises par la municipalité pour accompagner au mieux la population pendant la période du confinement (du 16 mars au 11 mai)

Une protection renforcée avec la distribution gratuite de masques

Samedi 9, mai, une enveloppe contenant 2 masques lavables et recyclables par foyer a été déposée dans toutes les boîtes à lettre du village. La distribution a été réalisée par les élus (de l'ancienne municipalité et de l'équipe élue le 15 mars) et des bénévoles. En plus de ces 1500 masques achetés par la municipalité, la commune a pu compter sur l'élan de générosité des couturières de l'association « Au fil de la Rivière » qui ont confectionné des masques avec l'aide de Josette Hérédia, ancienne gérante de la mercerie.

Une réouverture d'école dans le respect des normes sanitaires et en assurant bienveillance et convivialité aux enfants accueillis

Après plus de 2 mois de fermeture, l'école de Villeneuve a rouvert ses portes mardi 12 mai.

Le personnel enseignant, l'équipe du périscolaire, les délégués de parents d'élèves et la municipalité ont établi en concertation l'organisation lors de deux conseils d'école.

Le contexte sanitaire a imposé le respect de règles inscrites dans un protocole élaboré par l'Education nationale afin d'assurer la sécurité des enfants et du personnel (nombre limité d'enfants pas classe, lavage des mains, port du masque obligatoire pour tous les adultes, récréations échelonnées, matériel utilisé désinfecté, repas du midi pris dans les classes, présence d'agents municipaux en permanence dans les sanitaires pour assurer la désinfection après chaque passage d'un élève, nettoyage et désinfection des classes et de la cour chaque jour après la classe...)

47 enfants étaient inscrits à la reprise le 12 mai ; 60 pour la période du 2 au 19 juin.

Une vigilance auprès des villeneuvois les plus vulnérables

La permanence téléphonique du CCAS est restée disponible pendant toute la durée du confinement pour venir aide aux personnes en difficultés.



Intérieur d'une classe

Un recensement de toutes les personnes vulnérables a été effectué. Toutes ces personnes ont été contactées par le CCAS afin de s'assurer de leur bonne santé.

Une solidarité exprimées sous diverses formes

De nombreux villeneuvois ont fait preuve de solidarité depuis le mois de mars. Dans l'impossibilité de citer toutes ces initiatives, **Villeneuve Infos** a retenu les applaudissements tous les soirs à 20h en hommage aux soignants ; la publication de textes, photos, dessins sur le compte facebook de la commune, un repas offert par des commerçants et agriculteurs du village au personnel infirmier du village.



La Cour de l'école



A l'initiative de la commission culture, patrimoine et communication, un circuit de visite du patrimoine va être prochainement mis en place. Il permettra de faire découvrir et dévoiler les richesses patrimoniales et historiques de notre village : église, Castell, moulin, canaux d'irrigation, cave agricole... Ces visites seront assurées par un groupe d'habitants. Les villeneuvois et villeneuvoises qui souhaitent participer à ce groupe peuvent contacter la mairie au 04.68.92.82.00 pour s'inscrire. Les premières visites seront organisées les 19 et 20 septembre lors des journées du Patrimoine.

INSCRIPTIONS A LA CANTINE ET AU PERISCOLAIRE

Les parents souhaitant inscrire leurs enfants au périscolaire et à la cantine pour l'année scolaire 2020-2021 peuvent le faire auprès du secrétariat de la mairie. Les modalités et le dossier d'inscriptions ont été distribués fin juin aux parents des enfants déjà scolarisés à l'école de Villeneuve. La première inscription pour chacun de ces services devra intervenir auprès du secrétariat de mairie avant le vendredi 21 août.



VILLENEUVE INFOS, VOTRE NOUVEAU MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPAL

Vous avez entre les mains la nouvelle version du magazine d'information municipale

Un changement de nom : **Villeneuve Infos** remplace le BIC

Une parution plus régulière : distribution dans les boîtes à lettre tous les 2 mois

Un bulletin plus attractif, une nouvelle maquette, une impression réalisée chez un professionnel.

A compter du numéro de septembre, un agenda détachable sera ajouté afin que vous puissiez conserver les dates des manifestations organisée par les associations et la municipalité

Vos avis, remarques, critiques, propositions d'améliorations sont les bienvenus afin que ce nouveau magazine réponde à vos attentes.

LA PERMANENCE DES ELUS DEVIENT QUOTIDIENNE

La municipalité a souhaité élargir les permanences des élus. Désormais il sera possible de joindre un élu de la Mairie non seulement les week-ends mais également tous les jours de la semaine après la fermeture de la mairie en composant le numéro de téléphone du standard : 04 68 92 82 00



Hôtel de Ville - 66610 Villeneuve la Rivière - Téléphone : 04.68.92.82.00

 Mairie de Villeneuve de la Rivière - Officiel